



APPEL À CANDIDATURE

Informations / Contact :

Georges ROCHE
roche.georges@free.fr
06 08 17 72 61

Association

LA HALTE DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS
10 rue des Martyrs
34210 Minerve
<http://photo.voyageurs.free.fr>

La Halte des Photographes Voyageurs organise tous les 2 ans le Festival des Photographes Voyageurs de Minerve. L'année 2021 sera la 4^{ème} édition.

LES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS SONT DE RETOUR À MINERVE !



Festival des Photographes Voyageurs de Minerve
du 23 juillet au 1^{er} août 2021



Vous voulez exposer au Festival des photographes Voyageurs de Minerve (34210). Vous êtes photographe amateur ou professionnel, comment participer ?

Voici les informations pour soumettre votre dossier pour l'édition 2021 dont le thème est « **Faune et Flore à travers le Monde** ».

Pour **participer**, il suffit d'envoyer quelques **images** illustrant votre projet, une courte note d'intention (500 signes maximum) ainsi qu'un CV via le formulaire disponible ci-dessous.

Merci donc d'envoyer avec **Wetransfer** à Georges ROCHE (roche.georges@free.fr) une dizaine (pas plus) de vos clichés en accord avec ce thème, champs IPTC renseignés : copyright, légende, date, lieu... en JPEG seulement et de pas plus de 1000 pixels dans sa plus grande longueur.

Joignez aussi un portrait de vous et un texte de présentation (français ou anglais) de votre projet avec vos coordonnées complètes (*tout sujet n'étant pas accompagné d'un texte ne sera pas pris en considération*).

La limite d'envoi est le dimanche 30 mai 2021. Le jury de l'association La Halte des Photographes Voyageurs de Minerve se réunira le **mardi 9 juin 2021** pour élire la liste des photographes exposants au Festival 2021.

Les photographes seront informés par mail le jeudi 11 juin si le jury les a retenus ou pas.

Ces expositions sont, bien sûr, couvertes par l'assurance de l'association. Les différents lieux d'exposition sont les caves de vignerons, les restaurants, les boutiques des commerçants, quelques lieux de particuliers et des espaces mis à disposition par la Municipalité.

Comme depuis le début de ces festivals, nous ne demandons aucune participation financière, les exposants qui en feront la demande seront logés gratuitement pour deux nuits dans le Gîte Municipal. Ceci veut dire aussi que l'association ne prend en charge aucun frais engagé par les artistes.

Chaque photographe peut exposer une dizaine de photographies avec un format maximum 30 x 40 cm, au vu des lieux d'exposition.

Il est souhaitable que les exposants soient présents à la cérémonie du vernissage le vendredi 23 juillet à 18h Salle du Peuple de Minerve.

Un diaporama présentera 4 ou 5 œuvres que chaque photographe commentera. Le vernissage se clôturera par un apéritif convivial offert par les vignerons de Minerve.

Nous conseillons de monter vos clichés dans des cadres classiques basiques avec un anneau d'accrochage au dos. Les œuvres seront le plus souvent fixées sur des grilles d'exposition ou par les pitons présents dans certains lieux.

Les exposants qui souhaiteraient faire imprimer leurs photographies sur un papier artistique avec une très bonne qualité, nous le signalent, nous les mettrons alors en rapport avec la société **Repromat** de Toulouse (<https://www.repromat.fr/>) où Georges ROCHE peut récupérer ces œuvres fin juin. Il est clair que tous les frais d'impression sont à charge des exposants.

Les exposants qui souhaitent mettre en vente leurs œuvres le signalent à l'avance, cela ne pouvant se faire que dans certains sites d'exposition.

Chaque exposant, auteur, consent à céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation, en communiquant le fichier d'une ou de plusieurs œuvres à l'association La Halte des Photographes Voyageurs, faisant l'objet de l'exposition. Cette cession de droits sera effective uniquement dans le cadre de toute communication liée à l'événement ou à l'exposition. Les supports suivants, internet, plaquette de promotion, presse, cd-rom sont envisagés. Toute autre utilisation des photographies devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation, conformément au code de la propriété intellectuelle. La présentation publique des œuvres de l'auteur constitue une représentation telle que définie par l'article L.122.2 du Code de la propriété industrielle.

Une plaquette-catalogue sera éditée et distribuée aux visiteurs lors de ce festival, elle expliquera le travail de chaque exposant sous un ou deux de leurs clichés d'après le texte que vous aurez envoyé.

Comme c'est malheureusement d'actualité, nous vous précisons, que le festival se tiendra sous réserve des décisions sanitaires du moment et s'il peut se tenir ce sera dans le cadre du strict respect des mesures sanitaires et de leur acceptation par tous. En cas d'annulation du festival, il n'y aura aucune indemnisation par l'association pour les frais engagés par les exposants.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE (à envoyer par mail à roche.georges@free.fr) FESTIVAL DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS DE MINERVE / 2021

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE / PAYS :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

SITE INTERNET (éventuel) :

TITRE DE LA SÉRIE (joindre votre texte de présentation) :

Je transmets mes images à l'association LA HALTE DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS pour participer à l'appel à candidature pour exposer au Festival des Photographes Voyageurs de Minerve du 23 juillet au 1^{er} août 2021.

Je déclare accepter les conditions de l'appel à candidature.

Signature du / de la photographe précédée de la mention

«lu et approuvé»